
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2024-030)

Québec confirme son intention d'autoriser un site pour l'agrandissement de Stablex

Blainville, le 11 juin 2024 – Dans une lettre transmise en fin de journée aujourd'hui à la Ville de Blainville, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charrette, confirme l'intention du gouvernement de permettre l'agrandissement des installations de Stablex et n'exclut pas « de devoir utiliser tous les moyens à [sa] disposition » pour y parvenir.

La missive gouvernementale confirme l'intention, exprimée par le ministre quelques jours plus tôt dans les médias, à l'effet que les activités de Stablex sont « nécessaires au Québec ». À la suite de cet article, la mairesse de Blainville, Mme Liza Poulin, s'était entretenue avec le ministre afin de lui signifier son opposition à céder le territoire municipal requis pour l'agrandissement des activités de l'usine.

Avis juridique demandé par la Ville

« Le ministre a été très clair: le gouvernement veut aller de l'avant avec le projet de Stablex. J'ai donc demandé un avis juridique pour connaître les recours légaux pour la Ville, ainsi que tous les moyens que la Ville peut utiliser pour s'opposer à cette décision », a déclaré la mairesse Poulin en ouverture de la séance du conseil municipal.

La mairesse entend par ailleurs demander les tenants et aboutissants du projet, ce qui n'a pas été clairement décrit dans la lettre d'intention transmise par le ministre « Dans les prochains jours, nous allons tâcher d'obtenir toute l'information requise quant au territoire visé et aux recours dont nous disposons pour nous y opposer », a conclu Liza Poulin.

- 30 -

Source :

Yannick Proulx

Conseiller principal aux communications – Direction générale et mairie

450 434-5200 / yannick.proulx@blainville.ca